

L'année 2021 aura été marquée par le changement de gouvernance associative.

Cette assemblée générale est l'occasion de rendre hommage au travail de l'équipe précédente et en particulier à madame LAMBERT qui en sa qualité de présidente a, pendant 12 ans, participé activement à la consolidation de nos missions tout en veillant au respect des valeurs historiques de notre association.

En 2021, les instances qui gouvernent La Sauvegarde se sont réunies plus de 20 fois, avec notamment 7 bureaux, 5 CA, 10 commissions. Cette activité intense montre l'attachement aux valeurs associatives que portent les élus de la Sauvegarde. Ils mettent en commun leur temps, leurs compétences, leurs expériences et leurs relations au bénéfice des personnes en difficulté et en danger qui ont besoin d'être accompagnées et guidées pour avoir une vie meilleure. Ils le font d'une manière totalement désintéressée et dans le respect d'une stricte neutralité tant philosophique, culturelle, religieuse que politique.

Le projet associatif 2020-2024 demeure le socle de notre engagement et rappelle les valeurs que porte notre association, orientées vers la personne, la solidarité et la bientraitance. Ces grands principes doivent avoir une traduction concrète au profit des personnes suivies mais aussi au bénéfice des personnels qui assument remarquablement bien les missions qui leurs sont confiés.

Nos objectifs sont clairs, ils reposent sur

- La constante amélioration des pratiques et la satisfaction des besoins des personnes que nous accompagnons et de leur famille
- L'amélioration du repérage et du suivi des situations de danger
- Le développement des actions de prévention sur tous les sujets en lien avec notre champ de compétences
- La culture du résultat et la volonté de toujours faire mieux.

La sauvegarde et ses établissements appartiennent aux biens communs, leur raison d'être est entièrement tournée vers l'intérêt collectif.

Notre ambition se traduit donc par la mise en œuvre immédiate d'un plan d'actions de grande envergure. L'enjeu est de voir plus loin et de créer une véritable dynamique de projet avec l'ambition d'être prêt à faire face aux besoins croissants des secteurs du social et médico-social.

C'est ainsi que le fonctionnement de la gouvernance associative sera revu, les statuts seront modifiés et adaptés afin que notre ambition soit partagée par tous au sein de l'association mais aussi avec nos partenaires institutionnels et le personnel de la Sauvegarde.

Les effets de silo des politiques publiques devront être dépassés, la transversalité devra être systématiquement recherchée entre structures et services. Des mutualisations de moyens seront initiées chaque fois que c'est possible. Les discussions avec l'ARS et le département montrent que la notion de parcours doit-être au cœur des organisations. Il faut éviter les ruptures qui sont préjudiciables à la qualité de l'accompagnement et entraînent un risque de régression. La logique de parcours souhaitée par l'ARS et la mesure unique proposée par le département imposent un décloisonnement de nos structures et une sectorisation du territoire pour agir au plus près des besoins.

Dans ce contexte, l'évolution des outils numériques et de communication est indispensable,

Les acteurs du social, tout comme les équipes de direction, subissent la dématérialisation et doivent être outillés pour anticiper sereinement la transformation de leur métier induite par le développement du numérique caractérisé notamment par la mise en place du dossier usager informatisé

La situation de l'immobilier nécessite la mise en place de mesures fortes. De nombreux sites sont dans un état très dégradé avec des problèmes d'hygiène et de sécurité qu'il faut traiter rapidement. (IME, PHAJ, centre éducatif)

La réalisation d'un nouveau centre éducatif, ici à FROTEY, est lancée, le projet d'un montant global de plus de 4 millions d'euros porte sur la réhabilitation immédiate du bâtiment "La Colombine", la rénovation et l'extension du pavillon dimensionné pour accueillir 11 jeunes et surtout la construction d'un centre d'accueil de 24 places appelé "La Maison". Les travaux vont débuter à la fin de l'année pour "La Colombine" et début 2023 pour le Pavillon et la Maison. Ce projet est à la mesure de l'intérêt que la collectivité départementale porte à la protection de l'enfance et traduit la volonté du Président du Conseil départemental d'améliorer les conditions d'accueil des jeunes en difficulté. Le soutien financier exceptionnel que le département apporte va permettre de faire de ce site, le symbole des politiques publiques de l'ASE. De son côté, la CAV apporte son aide au projet en complétant la garantie de l'emprunt à hauteur de 50 %.

A termes, le site de FROTEY sera tourné principalement vers les missions relevant de l'aide sociale à l'enfance et l'accueil de jeunes. Pour ce faire, nous souhaitons reprendre l'ensemble des bâtiments actuellement détenus par « habitat 70 » et qui sont construits sur des terrains propriétés de la Sauvegarde. Dès que cette opération sera bouclée, nous lancerons immédiatement la rénovation de la Colombine et ensuite des hébergements du PHAJ.

La gouvernance associative est préoccupée par l'état des locaux de l'IME « docteur Jean Beaudouin », l'internat récemment réceptionné ne doit pas masquer la réalité. Il y a urgence à agir. Notre réflexion doit nous conduire à anticiper une restructuration complète du site de la rue Jules Alexis MUENIER à VESOUL et d'envisager de regrouper l'IME, les 3 SESSAD, le CAMSP et certains services satellites sur un lieu unique. Nous allons travailler sur cette proposition avec l'encadrement des structures mais aussi l'ARS en tant que principal financeur. L'idée n'est pas seulement d'améliorer les infrastructures mais de créer un environnement qui favorise la mise en œuvre de synergies en conformité avec les objectifs définies dans le projet régional de santé et que nous devons naturellement mettre en œuvre.

La gouvernance associative est très attachée à la pratique d'activités physiques et sportives, elles sont essentielles, elles se situent sur l'axe de l'insertion et de la socialisation, elles s'adressent à tous les publics suivis par l'AHSSEA.

Il est donc nécessaire de créer un environnement doté d'outils qui permettent de réaliser un travail sur l'effort, un travail qui repose sur les valeurs du sport, le respect des règles, la sécurité, la santé, l'hygiène, la solidarité et la motivation.

Les projets de l'AHSSEA sont tournés vers la qualité et l'innovation, les partenaires doivent, à l'image du département avec la protection de l'enfance, accompagner financièrement l'association et lui permettre ainsi d'engager la modernisation des infrastructures et la mise en œuvre de nouvelles activités.

De son côté, la sauvegarde s'engage à travailler de manière transparente, coordonnée et concertée avec l'ensemble des acteurs concernés par la prise en charge des publics qui lui sont confiés notamment, les services de la préfecture, du département, de l'ARS, de la CAF et de la justice.

La sauvegarde collabore au quotidien avec de nombreuses associations, institutions et organismes. Ces relations sont essentielles dans la conduite de nos missions, elles devront être entretenues, consolidées et développées. Nous ne sommes pas dans une logique de concurrence mais au contraire de collaboration

affirmée. Chaque fois que ce sera possible et nécessaire pour le bien des personnes nous nous associerons avec ceux qui veulent travailler avec nous. Nous le ferons, parfois en tant que chef de fil, parfois comme simple partenaire.

La Sauvegarde sait faire preuve de réactivité quand la situation l'exige. Nous l'avons, une nouvelle fois, démontré avec l'accueil des réfugiés d'Ukraine ou encore lorsqu'un sinistre survient comme nous l'avons connu cet hiver avec l'incendie de l'ancien hôtel de l'Europe. C'est une réalité, les catastrophes naturelles se multiplient et avec elle le risque de voir de nombreux sinistrés privés de leur habitation. Là aussi, il faudra compter sur la mobilisation des associations pour accueillir ceux qui auront tout perdu.

Face à l'augmentation de la demande sociale, à la montée de la paupérisation et de la précarité, le modèle socio-économique des associations a plus que jamais sa place. Les pratiques de certains opérateurs privés dans le champ du médico-social, dénoncées récemment, montrent au combien la déontologie mais surtout l'éthique doivent être au cœur de notre engagement.

Au sein de la Sauvegarde, cet engagement est incarné par les bénévoles qui assument la gouvernance associative mais surtout et principalement par le personnel.

Un personnel qui mérite la plus grande attention. Notre devoir est de rendre attractif les métiers du social sur le plan des salaires et le SEGUR y participe même si des corrections doivent être apportées, sur le plan de la qualité de vie au travail et nos projets de modernisation des équipements vont y contribuer et sur le plan des carrières car nous devons, avec nos multiples activités, offrir des perspectives d'évolutions pour éviter la tentation d'aller voir ailleurs.

Merci au directeur général et à ses collaborateurs, aux directeurs de structures, aux cadres, aux personnels spécialisés dans le social et médico-social, mais aussi techniques et administratifs pour le travail accompli et pour leur total engagement aux services de notre association.

La Sauvegarde est un bâtisseur d'avenir, elle accompagne les personnes handicapées, les enfants et les jeunes marqués par un début de vie difficile et douloureux, elle repère ceux qui vivent dans la précarité, qui ont besoin pour ne pas sombrer d'être guidés et réinsérés et auxquels il faut redonner goût à la vie normale et à l'effort.

Notre unique ambition est de leur offrir une vie meilleure, nous devons le faire avec tous ceux qui partagent nos valeurs.